

## PROFESSION RELIGIEUSE A LA MAISON PROVINCIALE

Le 21 mars Mgr F.-A. Dugas, P. A., administrateur du diocèse, a présidé une cérémonie de profession religieuse à la Maison Provinciale des Sœurs Grises de Montréal à Saint-Boniface. Les Rdes Sœurs Marie-Marguerite Delaronde, de Saint-Boniface, et Marie-Cécile Hénault, de Lanoraie, ont prononcé leurs premiers vœux.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé J.-V. Joubert, de l'archevêché.

## L'ÉGLISE ET LA PRESSE CATHOLIQUE

Le 15 mai dernier nous avons fait connaître à nos lecteurs la grande œuvre de presse catholique organisée en Italie, avec la haute approbation de S. S. Benoît XV. La Sacrée Congrégation du Concile vient d'adresser à S. E. le cardinal Maffi, président honoraire de l'œuvre, une lettre exceptionnellement importante. Elle déclare que si "les évêques ont dans leur diocèse des fonds disponibles pour des œuvres de piété et de bienfaisance, ils peuvent (à condition que ces fonds n'aient pas été destinés à satisfaire des obligations de messe ou assignés à d'autres objectifs spécifiquement déterminés) les consacrer à des subventions pour l'Oeuvre de la Bonne Presse, dont l'importance est capitale en ces temps difficiles, et que, par suite, le Souverain Pontife a souverainement à cœur."

*L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION**DES CANADIENS-FRANÇAIS DU MANITOBA*

Elle s'organise l'Association, dont l'assemblée plénière des Canadiens-français du Manitoba a décidé unanimement la fondation le 25 février. Les membres du Comité exécutif se réunissent chaque semaine. Naturellement on est anxieux, surtout dans les campagnes, de savoir ce qu'on y fait. On a hâte de voir se dresser les cadres de cette Association destinée à avoir des ramifications dans toutes les paroisses et dans tous les centres français. Cela viendra. Pour le moment il y a un travail important et urgent qui absorbe le temps du Comité: c'est